



RÉUNION ORDINAIRE DE JUIN 2019

tenue le **25 JUIN 2019** à **15 h**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

MOMENT DE RÉFLEXION

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Acceptation de l'ordre du jour;
2. Acceptation du procès-verbal d'ajournement de la séance du mois d'avril 2019 tenue le 21 mai 2019;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2019;
4. Acceptation des comptes à payer et des frais de déplacement de la MRC et des comptes à payer des TNO pour juin 2019;
5. Dépôt des fiches d'imputabilité des cadres de la MRC;
6. Délégation de signature de la *Lettre d'approbation au terme de l'audit de la réclamation du Québec – Sommet des leaders et des Réunions ministérielles du G7 – MRC de Charlevoix-Est*;
7. Ressources humaines : ouverture d'un poste au service d'aménagement;
8. Commission municipale du Québec : nomination de M^e Marie-Ève Belley et de M^{me} Josée Asselin (ou représentant) pour siéger à la cour du 5 juillet prochain;
9. Commission d'accès à l'information : nomination de M^e Marie-Ève Belley à titre de responsable.

B. TNO (TERRITOIRES NON ORGANISÉS)

1. Suivi général.

C. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

1. Politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie : acceptation d'un projet;
2. Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) : adoption de projets;
3. Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) : adoption du bilan 2018-2019;
4. Fonds cours d'eau : octroi d'un montant de 800 \$ pour le projet de St-Irénée (rivière Jean-Noël);
5. Entente de développement culturel : ajout d'un montant de 3 000 \$ au projet de Saint-Siméon (aménagements culturels au quai);
6. Conformité du règlement n° 242 de la Municipalité de Saint-Siméon;
7. Conformité du règlement n° 348 de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;
8. Octroi du mandat pour la réalisation d'un projet en patrimoine immatériel;
9. Octroi du mandat pour la réalisation d'une étude hydrogéomorphologique de la rivière Port-au-Persil.

D. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET COMMUNICATIONS

1. Adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2019-2023;
2. Adoption du programme de prévention en santé et sécurité relatif à l'équipe régionale d'intervention d'urgence de soutien en territoires non organisé;
3. Octroi d'une aide financière à même le budget reçu du MAMH par la MRC pour répondre aux besoins liés à la légalisation du cannabis en matière de prévention.

E. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

1. Avis d'intention sur le système électronique des appels d'offres (SEAO) : autorisation au directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments relativement au tri robotisé;
2. Collectes des déchets et des matières recyclables : octroi du contrat;
3. Gestion du Lieu d'enfouissement technique (LET) : installation d'une clôture;
4. Chemin Snigole : achat d'abat-poussière chez Sel Warwick pour la somme de 8 554 \$ plus taxes;
5. Mise à niveau écocentre Saint-Siméon : paiement du décompte numéro 2 à Jocelyn Harvey incluant les directives de changement pour la somme de 21 609,63 \$ taxes incluses;
6. Réserve de la biosphère de Charlevoix : nomination d'un représentant pour siéger au conseil d'administration.

F. AÉROPORT DE CHARLEVOIX

1. Suivi général.

G. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (MDC)

1. Fonds de la région de la Capitale-Nationale et Politique de soutien aux entreprises : acceptation de dossiers;
2. Politique de soutien aux entreprises : acceptation d'un dossier;
3. Avis d'adresse au RDPRM et au Registre foncier : modification quant à l'adresse de correspondance;
4. Transport adapté : confirmation des quotes-parts;
5. Transport adapté : nomination de la directrice de la Corporation de mobilité collective de Charlevoix à titre d'utilisatrice des services électroniques du ministère des Transports du Québec;
6. Transport collectif : demande de subvention au ministère des Transports du Québec (MTQ);
7. Transport collectif : adoption du plan évolutif de transport.

H. DEMANDES D'APPUI ET AUTRES

1. Club de curling Nairn de Clermont : confirmation de l'octroi du résiduel des sommes suite à la liquidation de la Société de gestion (entente sur 5 ans);
2. Présentation de la deuxième capsule vidéo présentant madame France Lavoie de l'entreprise l'Érablière Le Boisé.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE